

# Prévisions localisées d'effectifs d'élèves de l'enseignement primaire Période 2024 - 2027



**Commune de  
Coligny**

Genève - SRED. 2024 - Document 24.030

Les hypothèses retenues dans ce document ont été élaborées à partir d'un projet du SRED discuté, amendé et validé par le groupe de travail lors de la séance du 30 mai 2024.

## Composition du groupe de travail

Commune de Cologny

**Mme Catherine Pahnke** maire  
**M. Bernard Girardet** conseiller administratif

Service d'urbanisme de la Ville de Genève

**Mme Florence Lambelet Chéron** géographe-urbaniste

Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse

Direction générale de l'enseignement obligatoire

**Mme Sabine Fauriel** cheffe de service, Organisation et planification  
**Mme Michèle Dechamboux** directrice établ. Vandoeuvres / Choulex / Cologny / Pré-Picot / Puplinge

Service de la recherche en éducation (SRED)

**M. Marc Brüderlin** collaborateur scientifique  
**M. Bernard Engel** collaborateur scientifique

## Source des données

- Fichiers extraits de la base de données de l'Office cantonal de la population et des migrations (OCPM) pour les enfants de 0-4 ans.
- Données du DT concernant les projets de logements recensés par année de mise à disposition probable pour les dix prochaines années, traités selon une méthodologie Ville de Genève, en collaboration avec les spécialistes communaux.
- Données de l'Office cantonal de la statistique (OCSTAT) concernant les nouvelles constructions de logements réalisées annuellement.
- Fichiers du Service de la recherche en éducation (SRED) élaborés à partir d'extractions annuelles de la base de données scolaires de la Direction de l'organisation et de la sécurité de l'information (DOSI) du DIP.

**Sauf indication contraire, toutes les données observées le sont au 31 décembre de l'année concernée.**

## Crédits

La présente étude a été élaborée en collaboration étroite avec la commune de Cologny (élus, cadres et techniciens) et la direction de l'enseignement obligatoire (direction générale, directeurs d'établissement), en partenariat avec le Service d'urbanisme de la Ville de Genève, grâce à une méthodologie développée par le Service de la recherche en éducation (SRED) du Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP). Cette étude s'inscrit dans le cadre plus large d'une planification scolaire des besoins de l'enseignement primaire au niveau de l'ensemble des communes de l'agglomération, projet mis sur pied avec la collaboration de l'Association des communes genevoises (2001). Données sources de base ; enfants préscolaires : Office cantonal de la population et des migrations (OCPM) ; élèves : nBDS (DIP) ; logements : commune de Cologny et DT. Voir également le site web : <https://www.ge.ch/dossier/analyser-education/previsions-effectifs-eleves>.

## Contacts

Méthodologie, traitement des données et publication : [bernard.engel@etat.ge.ch](mailto:bernard.engel@etat.ge.ch) / Tél. 022 546 71 08  
[marc.bruderlin@etat.ge.ch](mailto:marc.bruderlin@etat.ge.ch) / Tél. 022 546 71 50

Traitement des informations sur les projets de logements : [florence.lambelet@ville-ge.ch](mailto:florence.lambelet@ville-ge.ch) / Tél. 022 418 60 40

# Commune de Cologny



## STRATEGIE COMMUNALE

Les prévisions décrites dans le rapport 2024-2027, marquent une tendance à la hausse moins prononcée que dans l'exercice réalisé en 2022, si bien que nous notons un pic à 218 élèves en 2025 au lieu des 250 prévus il y a deux ans.

Afin de soulager l'établissement de Pré-Picot, cofinancé par la Commune, une classe supplémentaire va s'ouvrir à la rentrée 2024-2025, au sein de l'établissement de Cologny-Manoir.

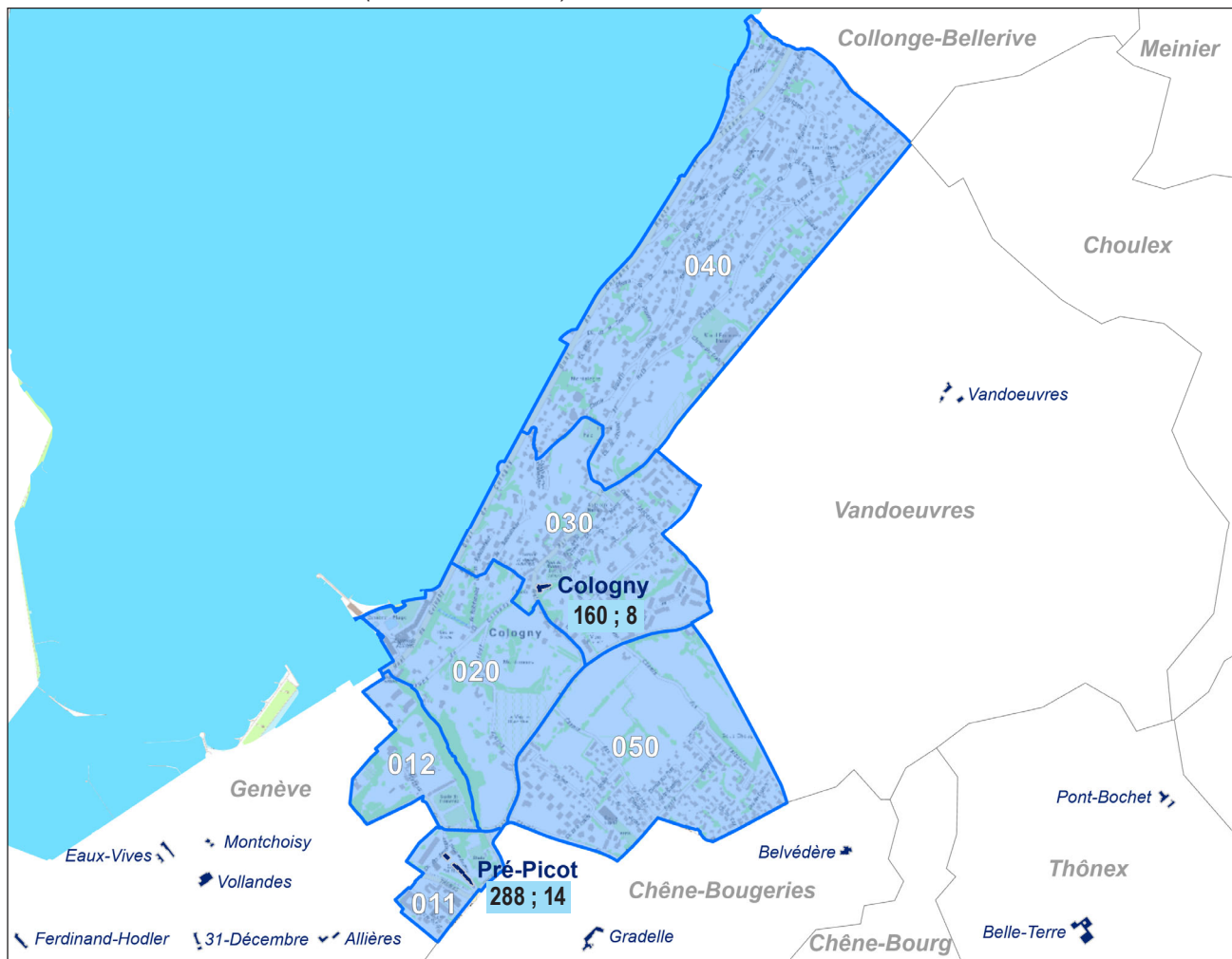
L'objectif de la Commune demeure, de faire en sorte que le quota des élèves colognotes fréquentant l'école de Pré-Picot ne dépasse pas la barre des 50%.

Ce qui n'était alors qu'un projet lors de la rédaction de notre précédent rapport, est devenu aujourd'hui une réalité : la Commune de Cologny a construit une extension de l'école de Cologny-Manoir, comportant 4 classes supplémentaires et une classe de soutien.

Associés au projet de construction de la parcelle des Fours, au sein duquel des locaux parascolaires et un restaurant scolaire sont prévus, ces nouveaux aménagements nous garantiront le meilleur avenir pour les élèves colognotes.

## Écoles

Situation selon l'état au 31.12.2023 (voir aussi ci-contre)



**Note :** Géographiquement située sur la commune de Cologny, l'école de Pré-Picot est cependant administrée par la Ville de Genève.

**Légende :**

■ = École primaire

20 ; 1 = Nombre total d'élèves 1P-8P (voir ci-dessous) ; Nombre de classes 1P-8P (enseignement régulier uniquement)

011 = Sous-secteur GIREC

Afin de bénéficier d'un volume de données suffisant pour appliquer des hypothèses prévisionnelles de manière solide, les prévisions sont réalisées pour des ensembles d'écoles, regroupées en secteurs « de prévision ». Ce découpage communal est constitué par regroupement de sous-secteurs GIREC (groupe interdépartemental de représentation cartographique) de domicile des enfants (475 pour l'ensemble du canton) avec les écoles correspondantes. Il est déterminé en fonction de considérations urbanistiques - profils de quartier, voies de communication, projets de construction de logements, etc. - et de préoccupations scolaires - zones de recrutement des écoles (carte scolaire).

### Périmètre de l'étude

Pour chaque secteur concerné (commune ou partie de commune, voir ci-dessus), les données présentées dans ce document concernent :

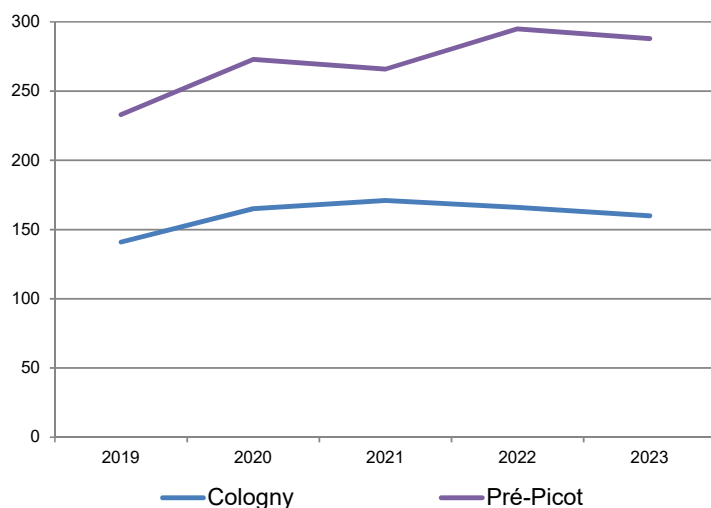
- les enfants de 0 à 4 ans : préscolarité de 0-3 ans et enfants de 4 ans scolarisés (taux de scolarisation public à 4 ans ; sources : base de données OCPM et nBDS)
- les élèves de l'enseignement primaire régulier public, soit les années de scolarité 1<sup>ère</sup> primaire à 8<sup>ème</sup> primaire (dites «1P à 8P»), y compris les élèves de l'enseignement spécialisé qui sont partiellement ou totalement intégrés dans une classe de l'enseignement régulier (double scolarité) ; source : nBDS.

## Écoles et secteurs

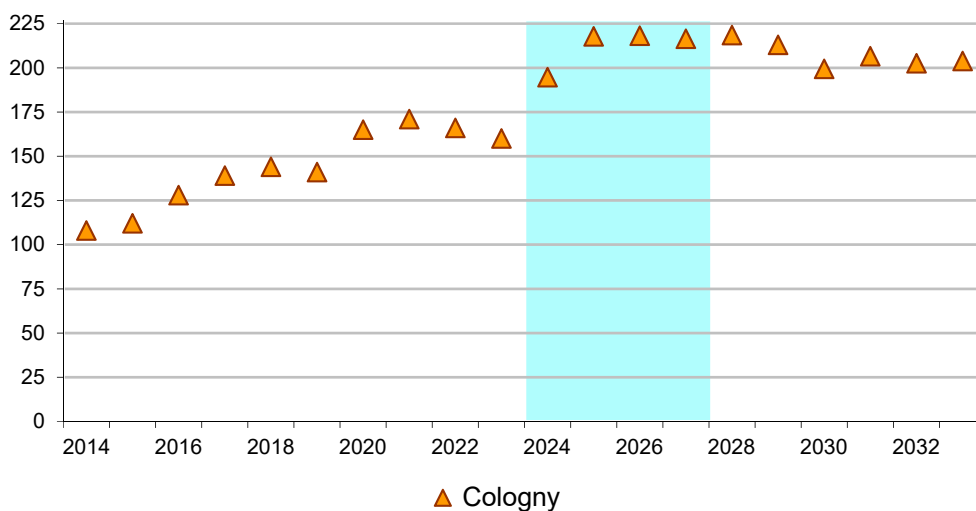
### Évolution des effectifs scolarisés

#### Cologny

	2019	2020	2021	2022	2023
Cologny	141	165	171	166	160
Pré-Picotot	233	273	266	295	288
<i>dont Colognotes</i>	136	162	184	194	184



#### Effectifs d'élèves scolarisés - Primaire 1 à Primaire 8



# Projets de logements

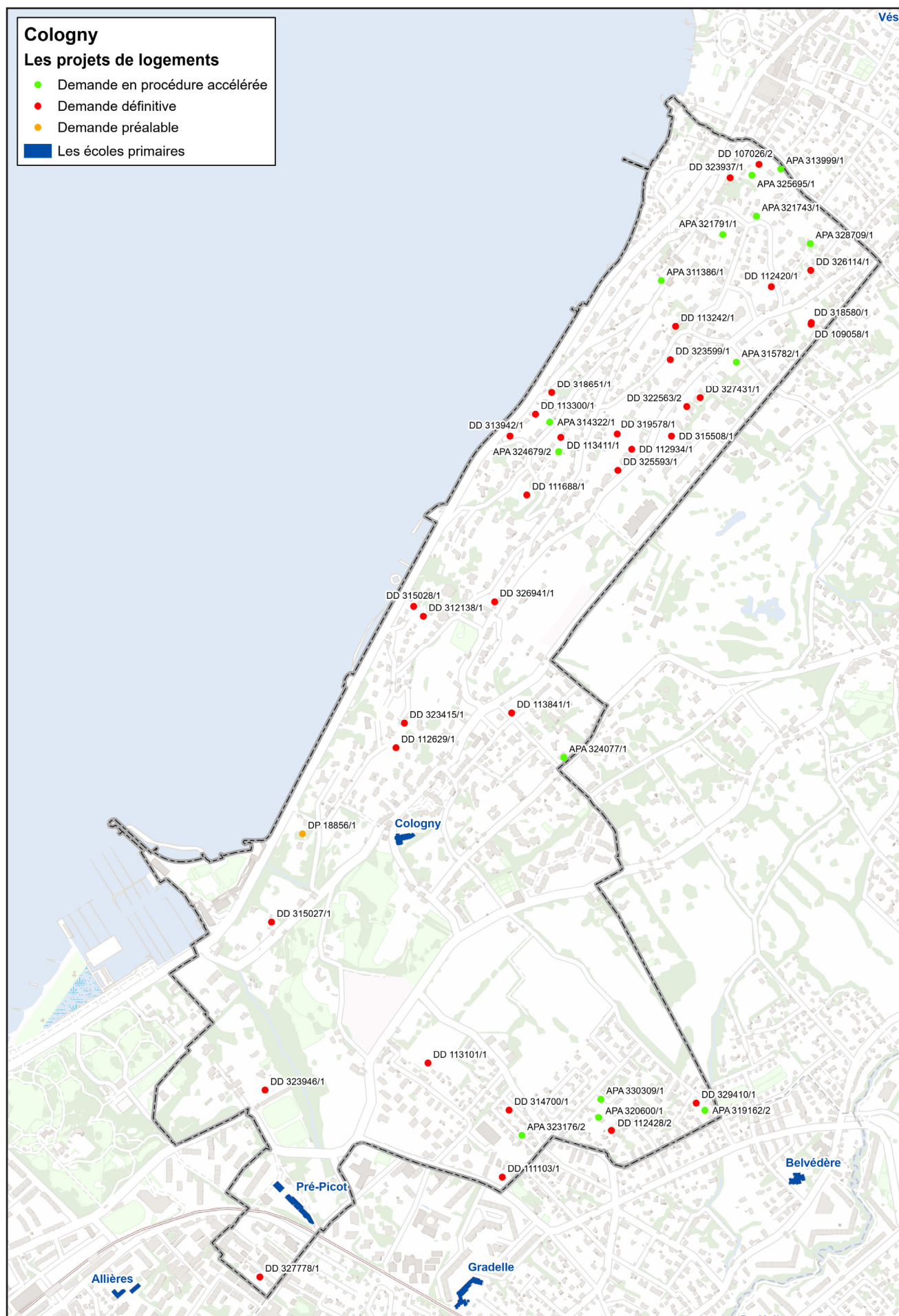
## Logements de 4 pièces et plus selon la catégorie

Numéro	Adresse	Description	Nb log.	Nb log. 4p et plus	Type loyer	Mise à dispo.	Statut
DD 111'688/1 DP 18'600/1	14, chemin de la Perrière	construction d'un habitat groupé de 12 logements (24% THPE), garage souterrain	6	6	villa	2024	Chantier
APA 315'782/1	24, chemin du Pré-Langard	construction d'une villa individuelle (HPE 20.7%) avec poolhouse, annexes, piscine et bassin	1	1	villa	2024	Chantier
DD 111'103/1	1, 3, chemin David-Munier	construction d'un habitat groupé (HPE 44%)	8	8	PPE	2024	Chantier
DD 113'411/1	6, chemin de Coudrée	villa (22% HPE) - garage souterrain - piscine - atelier - sondes géothermiques - abattage d'arbres	1	1	villa	2024	Chantier
DD 113'841/1	1, 1A, 1B, chemin Faguillon	construction de trois villas contiguës (29.9% THPE) - parking souterrain - abattage d'arbres	3	3	villa	2024	Chantier
APA 313'999/1	6, chemin des Princes	villa individuelle HPE, garage à voitures, piscine	1	1	villa	2024	Chantier
APA 314'322/1	5, chemin de Coudrée	construction d'une villa individuelle (23.96% THPE) - véranda - couvert à voitures - piscine	1	1	villa	2024	Chantier
DD 109'058/1	125, route de La-Capite	construction d'une villa (24% THPE) avec garage sout.	1	1	villa	2025	Chantier
DD 112'420/1	28, 30, 32, chemin Boissier	trois villas contiguës (23.5% THPE), couverts, piscines extérieures chauffées	3	3	villa	2025	Accepté
DD 112'629/1	26, chemin de la Bellefontaine	habitation, garage souterrain, piscines int. et ext., places de stationnement, abattage d'arbres	1	1	villa	2025	Accepté
DD 112'934/1	69, chemin de Ruth	construction d'une villa et d'une dépendance (22% HPE) - piscines intérieure et extérieure	1	1	villa	2025	Accepté
DD 107'026/2	4, 4A, 4B, chemin des Princes	bâtiment de logements - garage souterrain - panneaux solaires - sondes géothermiques	17	15	PPE	2025	Chantier
DD 112'428/2	53D, chemin des Fourches	construction d'habitats groupés (47.9% THPE) - garage souterrain - sondes géothermiques	6	6	PPE	2025	Chantier
DD 113'300/1	84, 84A, 84B, quai de Cologny	constr. de trois villas (24% THPE) avec garage sout.	3	3	villa	2025	Chantier
APA 319'162/2	23A, 23B, 23C, chemin des Buclines	construction de 2 villas contiguës THPE (IUS 0.3) et construction de 2 piscines	2	2	villa	2025	Chantier
APA 320'600/1	18 B-E, chemin David-Munier	construction de 4 villas (30% THPE) avec stationnement en surface, deux piscines chauffées	4	4	villa	2025	Chantier
APA 324'679/2	9B, chemin de la Perrière	construction d'une villa (23.96% THPE) - garage - atelier - modifications intérieures	1	1	villa	2025	Accepté
APA 325'695/1	10B, chemin de la Haute-Belotte	constr. d'une villa (22% HPE), d'un garage et d'une piscine	1	1	villa	2025	Accepté
DD 319'578/1	2B, chemin du Pré-Langard	construction d'une villa (21.85 % HPE) et d'une piscine extérieure chauffée, couvert à voitures	1	1	villa	2025	Chantier
DD 113'242/1	21, 21A, chemin du Pré-Langard	construction de deux villas mitoyennes (20.5% HPE), garages, sondes géothermiques, abattage d'arbres	2	2	villa	2026	Accepté
APA 311'386/1	chemin Notre-Dame-du-Lac	construction d'une villa (20% HPE), d'une piscine intérieure et de sondes géothermiques	1	1	villa	2026	Prolong. autor.
DD 312'138/1	3B, chemin Byron	villa individuelle (24% THPE), parking souterrain, piscine extérieure, sondes géothermiques, abattage d'arbres	1	1	villa	2026	Prolong. autor.
DD 313'942/1	3, chemin de la Perrière	construction d'une villa individuelle (24% THPE) avec garage - poolhouse - piscine - aménagements extérieurs	1	1	villa	2026	Accepté
DD 314'700/1	chemin du Jerlon	2 ensembles de 2 villas mitoyennes (48% - THPE)	4	4	villa	2026	Chantier
DD 315'027/1	7, rampe de Cologny	habitation + parking souterrain + piscine avec pool-house	1	1	villa	2026	Accepté
DD 315'028/1	3C, chemin Byron	2 villas d'habitation, piscines, garages, sondes géothermiques	2	2	villa	2026	Instruction
DD 315'508/1	chemin de Ruth	construction d'une villa individuelle - garage - portail - aménagements extérieurs - sondes géothermiques	1	1	villa	2026	Accepté
APA 321'743/1	15, chemin Boissier	construction d'une villa (THPE 24%) et d'une piscine intérieure	1	1	villa	2026	Accepté
APA 321'791/1	14, chemin Boissier	constr. d'une villa individuelle (24% THPE) + piscine, garage	1	1	villa	2026	Recours
APA 323'176/2	9, chemin du Jerlon	construction d'une villa THPE à 0.3 avec garage - piscine avec pool house - PAC en toiture - modification du projet initial	1	1	villa	2026	Recours
APA 324'077/1	73-77, chemin des Hauts-Crêts	construction de 3 villas jumelées THPE (29.8 %) avec piscines, parking souterrain commun, couvert	3	3	villa	2026	Recours
APA 328'709/1	5B, chemin du Connétable	construction d'un habitat groupé (24% THPE) trois logements	3	3	villa	2026	Accepté
APA 330'309/1	20, 20A, 20B, chemin David-Munier	construction de 3 maisons individuelles (THPE 29.86%), garages, piscines, panneaux solaires	3	3	villa	2026	Accepté
DD 318'580/1	112 A-B, chemin de Ruth	constr. d'un ensemble résidentiel de cinq villas (24% - THPE)	5	5	villa	2026	Accepté
DD 318'651/1	2, chemin du Nant-d'Argent	villa (23.8% THPE), piscine et aménagements ext.	1	1	villa	2026	Accepté
DD 322'563/2	82, chemin de Ruth	constr. d'une villa individuelle (20.10 % HPE) avec garage	1	1	villa	2026	Accepté
DD 323'415/1	7, chemin du Parc-de-Montalègre	habitation (24% THPE), piscine int., garage semi-enterré	1	1	villa	2026	Instruction
DD 323'599/1	14, 14A, 14B, chemin du Pré-Langard	constr. de trois villas contiguës (22% HPE), parkings en ss-sol	3	3	villa	2026	Accepté
DD 323'937/1	8, 8A, 8B, chemin de la Haute-Belotte	constr. de 3 villas (24% THPE) avec garage sout. - piscines	3	3	villa	2026	Accepté
DD 323'946/1	6, plateau de Frontenex	construction de deux bâtiments d'habitation (THPE 24%)	4	4	villa	2026	Accepté
DD 325'593/1	63, chemin de Ruth	construction d'une villa individuelle (24% THPE)	1	1	villa	2026	Instruction
DD 326'114/1	1B, chemin du Connétable	3 villas contiguës (24% THPE), piscines, garages, PAC	3	3	villa	2026	Recours
DD 326'941/1	23, chemin de Ruth	constr. d'une villa (24% THPE) contiguë - couvert à voitures	1	1	villa	2026	Instruction
DD 327'431/1	84-86, chemin de Ruth	construction d'une villa et d'une maison des invités (15.2% THPE), garage souterrain, piscine intérieure	1	1	villa	2026	Instruction
DD 327'778/1	3 et 3A, avenue de Saint-Paul	construction de deux immeubles de logements avec parking souterrain - aménagement d'un éco-point	29	21	HM	2027	Instruction
DD 329'410/1	8, Clos-des-Buclines	constr. d'habitats groupés avec garage sout. (48% THPE)	8	6	villa	2027	Instruction
DP 18'856/1	18, quai de Cologny	construction d'habitats groupés	10	10	villa	2028	Prolong. autor.
DD 113'101/1 1ère étape	1, 1A, 1B, 3, 5, 7, 7A, chemin du Môlan	construction de sept habitats groupés (44% THPE) - garage souterrain - abris vélos - sondes géothermiques	19	16	PPE	2028	Accepté
DD 113'101/1 2ème étape	1, 1A, 1B, 3, 5, 7, 7A, chemin du Môlan	construction de sept habitats groupés (44% THPE) - garage souterrain - abris vélos - sondes géothermiques	18	16	PPE	2029	Accepté
Hypothèse : densification de la zone villa de 7 villas supplémentaires par an à partir de 2027			49	49	villa	2027-33	
<b>TOTAL</b>			<b>244</b>	<b>227</b>			

**Abréviations :** APA : Autorisation procédure accélérée / DD : Demande définitive / DP : Demande préalable

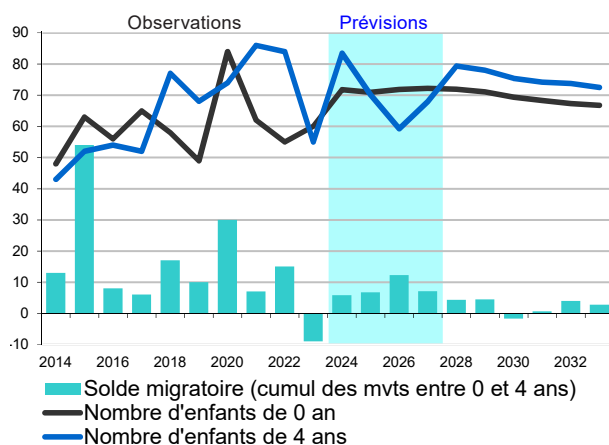
# Projets de logements

## Logements de 4 pièces et plus

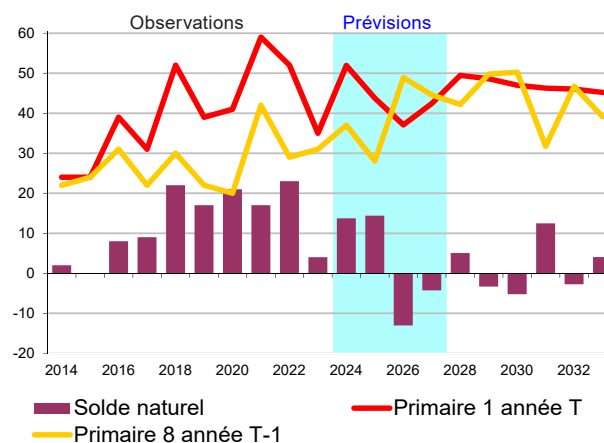


## Cologny

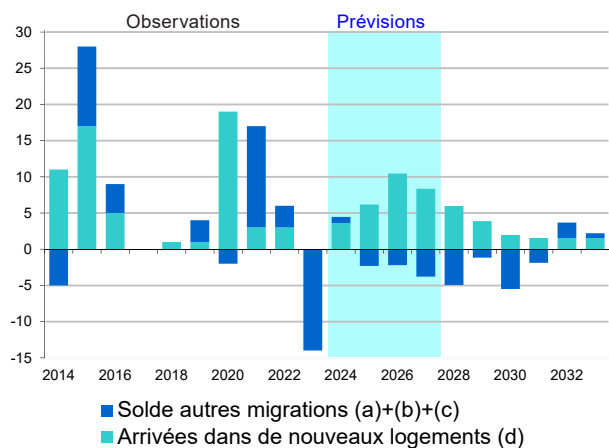
### Gr. 1.1 - Enfants de 0 et de 4 ans



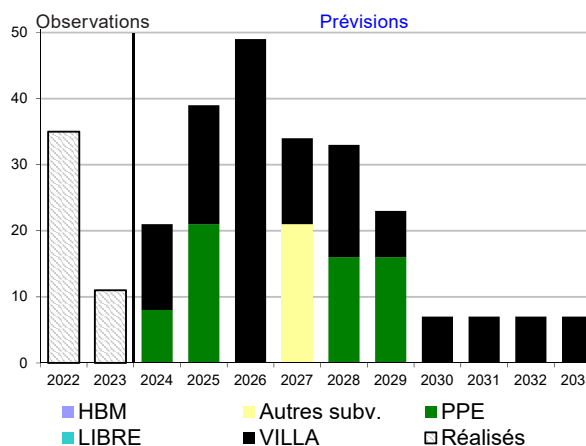
### Gr. 1.2 - Solde naturel - Arrivées 1P moins départs 8P



### Gr. 1.3 - Soldes migratoires - Élèves 1P à 8P



### Gr. 1.4 - Nombre de nouveaux logements



Taux d'emménagement  
(voir tableau dernière page)

### Tab. 1.1 - Élèves 1P à 8P domiciliés

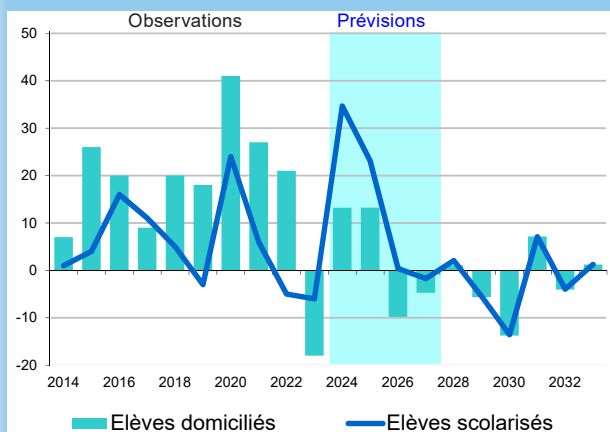
	Observations				Prévisions					
	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2030	2033
<b>SOLDE MIGRATOIRE (1) = (a)+(b)+(c)+(d)</b>	17	17	6	-14	4	4	8	5	-4	2
(a) solde migratoire extérieur canton	-3	7	9	0	3	3	3	3	3	3
(b) solde migratoire interne au canton	4	10	1	-7	2	2	2	2	2	2
(c) départs vers de nouveaux logements	-3	-3	-7	-7	-4	-8	-7	-9	-11	-5
(d) arrivées dans de nouveaux logements	19	3	3	0	4	6	10	8	2	2
<b>AUTRES MOUVEMENTS (spéc. &amp; privé) (2)</b>	3	-7	-8	-8	-5	-5	-5	-5	-5	-5
<b>SOLDE NATUREL (+ prim.1 - prim.8) (3)</b>	21	17	23	4	14	14	-13	-4	-5	4
<b>VARIATION ANNUELLE (4) = (1)+(2)+(3)</b>	41	27	21	-18	13	13	-10	-5	-14	1

Voir clés de lecture en dernière page.

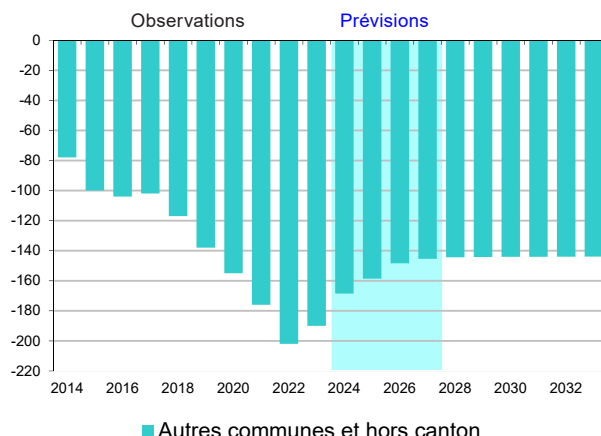


## Cologny

Gr. 1.5 - Variation annuelle des effectifs



Gr. 1.6 - Échanges lieu de domicile / lieu de scolarisation



Tab. 1.2 - Prévision d'effectifs d'élèves 1P à 8P

	Observations				Prévisions				Perspectives					
	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
Élèves domiciliés (1)	320	347	368	350	363	376	367	362	363	357	344	351	347	348
Bilan des échanges (2)	-155	-176	-202	-190	-169	-159	-148	-145	-144	-144	-144	-144	-144	-144
Élèves scolarisés (3) = (1) + (2)	165	171	166	160	195	218	218	216	218	213	199	207	203	204
Écart / 2023	5	11	6		35	58	58	56	58	53	39	47	43	44

Tab. 1.3 - Besoin «théorique» de classes

	Prévisions					Perspectives				
	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
Variation annuelle du nombre d'élèves	+ 35	+ 23	0	-2	+ 2	-5	-14	+ 7	-4	+ 1
Traduction en nombre de classes	+ 1.7	+ 1.2	0.0	-0.1	+ 0.1	-0.3	-0.7	+ 0.4	-0.2	+ 0.1
<b>Besoin «théorique» de classes supplémentaires *</b>										

\* Le nombre de classes « théoriques » est une simple traduction des effectifs d'élèves sur la base de vingt élèves par classe. L'augmentation ou la diminution du nombre d'élèves pouvant être réparties entre les différents degrés et écoles, le nombre de classes du secteur peut rester inchangé malgré une variation d'effectifs.

Tab. 1.4 - Informations complémentaires

Réserves de classes	0 (situation au 31.12.2023)									
Projets d'aménagements	Nouveaux locaux classes prévus									
	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
Agrandissement école de Cologny				+ 4						

## Cologny

### Échanges d'élèves entre secteur de domicile et secteur de scolarisation

Tab. 1.5 - Élèves qui **habitent le secteur** selon l'école où ils sont scolarisés

(1) Domiciliés à Cologny et scolarisés à:	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2030	2033
Même secteur	138	149	156	153	188	211	211	209	192	196
VGE 1 - Cité / Eaux-Vives	169	187	198	186	166	156	146	146	146	146
Chêne-Bougeries 1 - Nord	6	2	4	5	3	3	3	1	0	0
Chêne-Bougeries 3 - Sud	0	0	0	2	1	1	1	0	0	0
Collonge-Bellerive	1	2	1	1	1	1	1	1	1	1
Vandoeuvres	4	3	5	1	1	1	1	1	1	1
Chêne-Bourg	1	2	2	1	2	2	2	2	2	2
Choulex	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Autres secteurs	1	1	1	0	1	1	1	1	1	1
<b>TOTAL DOMICILIÉS</b>	<b>320</b>	<b>347</b>	<b>368</b>	<b>350</b>	<b>363</b>	<b>376</b>	<b>367</b>	<b>362</b>	<b>344</b>	<b>348</b>

Tab. 1.6 - Élèves qui sont **scolarisés dans le secteur** selon leur lieu de domicile

(2) Scolarisés à Cologny et domiciliés à:	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2030	2033
Même secteur	138	149	156	153	188	211	211	209	192	196
VGE 1 - Cité / Eaux-Vives	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Chêne-Bougeries 1 - Nord	1	1	0	0	1	1	1	1	1	1
Chêne-Bougeries 3 - Sud	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Collonge-Bellerive	5	5	4	0	0	0	0	0	0	0
Vandoeuvres	6	6	2	2	1	1	1	1	1	1
Chêne-Bourg	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Choulex	4	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Autres secteurs *	5	2	1	1	2	2	2	2	2	2
Hors canton	6	6	1	2	1	1	1	1	1	1
<b>TOTAL SCOLARISÉS 1P-8P</b>	<b>165</b>	<b>171</b>	<b>166</b>	<b>160</b>	<b>195</b>	<b>218</b>	<b>218</b>	<b>216</b>	<b>199</b>	<b>204</b>

\* 2023 : 1 «Autres secteurs» = 1 «Puplinge»

Tab. 1.7 - **Bilan des échanges** : élèves scolarisés moins élèves domiciliés

(3) = + (2) - (1)	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2030	2033
<b>Bilan des échanges</b>	<b>-155</b>	<b>-176</b>	<b>-202</b>	<b>-190</b>	<b>-169</b>	<b>-159</b>	<b>-148</b>	<b>-145</b>	<b>-144</b>	<b>-144</b>
- autres communes	-161	-182	-203	-192	-170	-160	-149	-146	-145	-145
- hors canton	6	6	1	2	1	1	1	1	1	1

#### Note

Bilan négatif : le secteur exporte plus d'élèves qu'il n'en accueille dans ses propres écoles.

Bilan positif : le secteur accueille dans ses écoles plus d'élèves qu'il n'en scolarise dans d'autres secteurs ou communes.

## Synthèse et commentaire

### Évolution future des effectifs

Les effectifs scolarisés à Cologny devraient augmenter en 2024 et 2025 pour atteindre environ 220 élèves, contre 160 en 2023, une augmentation découlant surtout d'un solde naturel positif (davantage d'arrivées de petits en 1P que de départs vers le Cycle d'orientation) et du rapatriement d'élèves colognotes scolarisés à l'école de Pré-Picot. Entre 2026 et 2033, une légère tendance à la baisse s'observerait, en lien avec des départs vers de nouveaux logements et un solde naturel dans l'ensemble légèrement négatif. À dix ans de terme, la commune pourrait compter une bonne quarantaine d'élèves en plus qu'en 2023.

### Hypothèses retenues (modifications apportées aux hypothèses par défaut)

*Échanges lieu de domicile / lieu de scolarisation :*

- Élèves domiciliés à Cologny et scolarisés à Ville de Genève 1 – Cité / Eaux-Vives (école de Pré-Picot) : 166 en 2024, 156 en 2025, 146 dès 2026.
- Élèves domiciliés à Cologny et scolarisés à Vandœuvres : stabilisation à 1.
- Élèves scolarisés à Cologny et domiciliés à Vandœuvres : stabilisation à 1.
- Élèves scolarisés à Cologny et domiciliés à Collonge-Bellerive : stabilisation à 0.
- Élèves scolarisés à Cologny et domiciliés à Choulex : stabilisation à 2.
- Élèves scolarisés à Cologny et domiciliés hors-canton : stabilisation à 1.

### Point d'attention

La prévision de départs vers de nouveaux logements découle des logements prévus dans d'autres communes, mais aussi du volume de départs observés depuis Cologny dans les années récentes. Or, en 2022 et 2023, ce volume a été sensiblement plus élevé qu'auparavant, ce qui influence la prévision de départs à la hausse. Si tous les départs prévus vers de nouveaux logements ne se produisaient pas ces prochaines années, alors les élèves pourraient être plus nombreux que prévu.

### Départs vers de nouveaux logements : précisions et mise en garde

Pour un secteur de prévision donné, le paramètre des « départs vers de nouveaux logements » tient compte de deux facteurs : les projets de logements recensés dans le reste du canton d'une part, et l'historique des départs vers de nouveaux logements réellement observés dans ce secteur d'autre part. Du fait du nombre inhabituellement élevé de projets de nouveaux logements recensés, le paramètre des « départs vers de nouveaux logements » a pris, pour certains secteurs, une importance inédite dans la prévision.

Or, l'expérience nous a montré que très souvent, les projets immobiliers connaissent des évolutions dans leur programmation. Ils sont retardés, ou répartis sur plusieurs années, ou encore redimensionnés. Ainsi, il s'agit de considérer les « départs vers de nouveaux logements » avec prudence, tout particulièrement au-delà de quatre années de prévision, car il est très possible que les projets sur lesquels ils se fondent soient modifiés dans les années à venir.

	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
Projets de logements										
Ensemble des communes parties prenantes	1'647	2'832	2'804	3'373	3'801	2'396	3'976	2'644	1'159	1'707

# Commune de Cologny

## CLÉS DE LECTURE

### SOLDE MIGRATOIRE

= + ARRIVÉES en 2P-8P (année T)

- DÉPARTS de 1P-7P (à l'issue de T-1)

Déménagements / emménagements de familles en relation avec d'autres cantons et l'étranger, et au sein du canton entre secteurs (quartiers) et communes (tab. 1).

#### Hypothèses pour l'avenir :

-> migrations avec l'extérieur du canton et internes au canton (parc de logements anciens) :

- tendance récente (moyenne 4 dernières années) : en l'absence d'éléments spécifiques, assure la cohérence d'ensemble au niveau cantonal ;

-> départs d'anciens logts vers de nouveaux logts (d'autres quartiers et communes) :

- tendance récente compte tenu des projets de constructions envisagés dans les autres communes du canton ;

-> arrivées dans de nouveaux logements

= nombre de logements futurs estimés (graph 4)

X taux d'emménagement.

### IMPACT DES NOUVELLES CONSTRUCTIONS

Nombre d'arrivées pour 100 nouveaux logements <sup>(1)</sup>  
dit « Taux d'emménagement »

Catégories de logements	Enfants de		Élèves de	
	0 an	1-3 ans	1P	2P-8P
HBM	16	34	10	41
Autres subventionnés (HM, HLM...)	16	24	9	24
Loyer libre	12	13	4	12
PPE	10	14	4	13
Villa	11	20	7	22
Divers sans distinction <sup>(2)</sup>	14	19	6	18
<b>Moyenne pondérée</b>	<b>13</b>	<b>19</b>	<b>6</b>	<b>19</b>

(1) logements de 4 pièces et plus genevois (deux chambres au moins)

(2) catégorie non connue pour la prévision : moyenne «Autres subventionnés» et «Loyer libre»

**Estimation basée sur l'analyse de l'occupation des logements construits de 2016 à 2022 (SRED - 2023)**

Apports en moyenne cantonale, cumul des arrivées l'année T de mise à disposition des logements et l'année suivante (T+1). Les logements sont pleinement occupés dans les deux ans qui suivent leur mise à disposition. Au-delà, les seuls apports sont dus à la natalité.

- Les apports d'élèves dépendent de la catégorie de logements.
- Pour cent nouveaux logements, on compte en moyenne un apport de :
  - 25 élèves de l'enseignement primaire public régulier ;
  - 20 enfants de 1-3 ans ;
  - 8 enfants de 0 an l'année de mise à disposition, et entre une et cinq naissances supplémentaires pour chacune des quatre années qui suivent.
- 1'000 nouveaux logements correspondent à un besoin théorique d'environ 12-13 nouvelles classes.

### BILAN DES ÉCHANGES

Bilan entre secteurs, du point de vue des échanges entre lieu de domicile et école de scolarisation (tab. x.2, x.5, x.6, x.7) : un bilan négatif signifie que les élèves domiciliés dans le secteur considéré sont plus nombreux à se scolariser dans des écoles d'autres secteurs que ceux qui sont accueillis dans ces mêmes écoles, alors qu'ils sont domiciliés en dehors du secteur ; et inversement lorsque le bilan est positif.

#### Hypothèses pour l'avenir :

- compte tenu de l'évolution des bassins de recrutement des écoles, et notamment de la politique de gestion intercommunale des échanges d'élèves.

### SOLDE NATUREL

= + ARRIVÉES en 1P (année T)

- DÉPARTS de 8P (à l'issue de T-1)

Différence entre le nombre d'arrivées en 1ère prim. et le nombre de départs de 8ème prim. vers le Cycle d'orientation.

#### Hypothèses pour l'avenir :

- découlent des hypothèses de naissances et de migrations déterminées pour les enfants préscolaires et les élèves. Pour les quatre prochaines années, les arrivées de 1ère prim. sont estimées sur la base :
  - du nombre de naissances enregistrées ;
  - des évolutions migratoires ;
  - du taux de scolarisation public à 4 ans.
 Pour les six années qui suivent, s'y ajoute une projection des naissances, prenant en compte les projets de nouvelles constructions.

### AUTRES MOUVEMENTS

Échanges avec l'enseignement privé et l'enseignement spécialisé.

#### Hypothèses pour l'avenir :

- tendance récente (moyenne 4 dernières années).

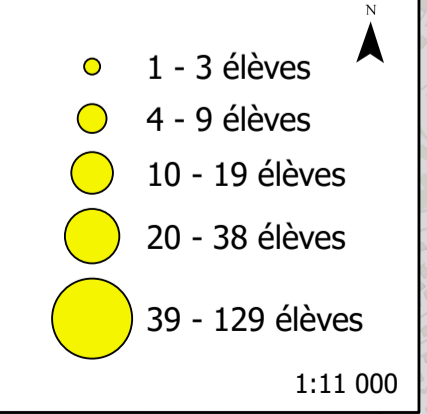
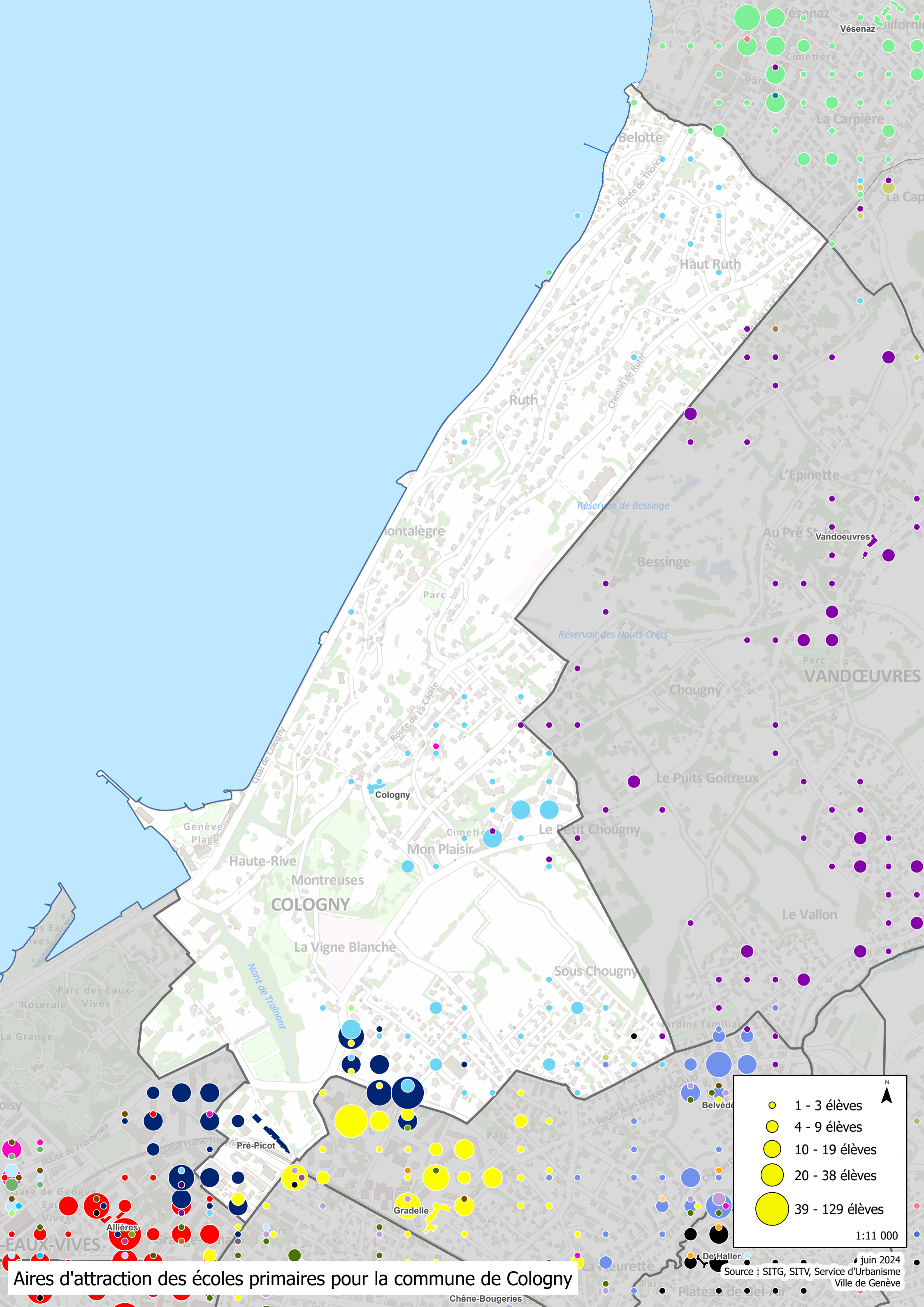
### PRÉCAUTIONS DE LECTURE

Pour les années futures, les arrondis sur les algorithmes de calcul peuvent entraîner des écarts de 1 à 2 unités.

## MÉTHODOLOGIE

La méthodologie utilisée s'inspire de la méthode de prévision cantonale dite « des flux », méthode adaptée pour prendre en compte les contraintes liées à un traitement local.

- Les prévisions s'appuient sur une étude de l'évolution récente des paramètres qui influencent la composition des cohortes d'enfants depuis la naissance jusqu'à la sortie du primaire et des perspectives d'avenir envisagées (cf. clés de lecture).
- La qualité des prévisions dépend des hypothèses choisies pour chacun de ces paramètres. Elles peuvent être considérées comme « crédibles » sur un terme de 4 ans ; au-delà il s'agit de la poursuite des tendances observées « toutes choses égales par ailleurs » au moment où elles sont réalisées.
- Ces hypothèses doivent être périodiquement révisées pour tenir compte des nouvelles tendances émergentes et de leur impact sur l'évolution des effectifs d'élèves.
- Ces études sont réalisées en partenariat étroit avec les communes et la direction de l'enseignement obligatoire qui mettent à disposition leurs connaissances fines du terrain, connaissances nécessaires à la formulation des hypothèses prévisionnelles les plus pertinentes.



Aires d'attraction des écoles primaires pour la commune de Coligny

Source : SITG, SITV, Service d'Urbanisme Ville de Genève  
 juin 2024